

Le 25^e anniversaire des bureaux régionaux

Cela semble inconcevable aujourd'hui, mais, avant 1970, le seul endroit où l'on pouvait se présenter pour demander un passeport en personne se trouvait dans la capitale nationale. Si vous viviez à Corner Brook (Terre-Neuve) ou à Abbotsford (Colombie-Britannique), les chances pour que vous fassiez l'expédition jusqu'à là étaient pratiquement nulles.

D'ailleurs, même parmi les personnes vivant dans des villes situées beaucoup moins loin d'Ottawa, très peu pouvaient prendre le temps de faire le voyage. Par conséquent, à moins de vivre dans la région immédiate de la capitale, les Canadiens n'avaient pratiquement aucun contact avec les gens chargés de leur fournir la documentation indispensable pour séjourner en terre étrangère.

Il ne fait aucun doute que, dès la première fois où le Bureau des passeports a ouvert ses portes au public, la population a préféré recevoir un service personnalisé. Néanmoins, elle avait rarement à se plaindre de l'efficacité et de la promptitude avec lesquelles le personnel d'Ottawa faisait parvenir le passeport demandé.

Les années soixante ont été marquées au Canada par de nombreux changements dans le paysage social

et dans le paysage politique. Certains de ces changements ont touché les personnes travaillant pour le Bureau des passeports à Ottawa.

Avant 1960, peu de Canadiens séjournaient à l'étranger. Dans l'ensemble, les voyages étaient réservés aux gens d'affaires et aux nantis. Tout cela allait changer avant la fin de la décennie. Dès 1969, le personnel limité du bureau d'Ottawa croulait sous une charge de travail qui avait plus que doublé en moins de dix ans.

Parallèlement à la montée en flèche de la demande de passeports, on a pris conscience qu'il fallait faire quelque chose pour empêcher que ceux-ci ne soient obtenus par des moyens illicites. La crédibilité du passeport canadien dépendait d'un système de délivrance garantissant que les passeports ne tomberaient pas entre des mains non autorisées.

L'assassinat de Martin Luther King fut l'un des incidents qui confirmèrent la nécessité de resserrer les contrôles relatifs à la délivrance des passeports canadiens. Le meurtrier du pasteur noir, James Earl Ray, avait en effet échappé à l'arrestation alors qu'il voyageait sous la protection d'un passeport canadien, qu'il s'était procuré par des moyens illicites.

Le gouvernement fédéral a donc créé la Commission royale d'enquête sur la sécurité, chargée d'examiner la sûreté du processus de délivrance et de cerner les



De gauche à droite - Deuxième rangée : Richard Godin, Tony Stavole, Carl Morin, Marcel Martel, Josie Magliocco, Michel Leduc, Sylvain Perreault, Martine Lallouz, François Schryburt
Première rangée : Chantal Sauvé, Orietta Di Sano, Maryse Jacob, Lyne Dupuis, Francine Hérard-Sauvé, Ginette Pomerleau, Gisèle Alfie, Patricia Ohnona, Fleurette Boily
Bureau de Montréal